

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, Mercredi et Vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30



Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

Téléphone : 03 29 79 56 00

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le **mardi 23 mars 2021** à 18h15 à La Barroise.

À la majorité

Le dernier conseil municipal a été l'occasion de voter le budget de la Ville pour l'année 2021. Un budget maîtrisé, ambitieux pour Bar-le-Duc et qui respecte les engagements que nous avons pris devant vous. Plus de 62 millions d'euros investis entre 2016 et 2022, dont plus de 7 millions d'euros en 2020 et près de 15 millions d'euros de prévus en 2021... Tout cela, sans augmenter la fiscalité. Aménagements urbains, voiries et espaces verts, réhabilitation du patrimoine, équipements sportifs, et participation des citoyens, nous investissons pour votre qualité de vie, l'attractivité de la ville et soutenir l'activité économique. Dommage que la minorité de gauche se soit abstenue lors du vote des taux de fiscalité, peut-être auraient-ils souhaité une hausse de la fiscalité ? Nous n'avons pas ce goût pour les hausses d'impôts !

La maison des habitants a été décidée. Ce lieu pour les Barisiens permettra de présenter les projets portés par la Ville, sera un lieu d'information, et vous permettra de vous exprimer, de donner votre avis, vos idées et vos améliorations. C'était l'un de nos engagements, comme les autres nous le tiendrons. Hélas, une nouvelle fois, l'opposition de gauche s'est abstenue. Avec les comités de quartier qui se mettent en place, le budget participatif qui se prolonge, c'est un nouveau pas vers votre participation aux décisions de la vie de Bar-le-Duc. Il ne suffit pas de parler de la participation des habitants à la vie de la cité, il faut le faire !

Bar-le-Duc continue sa transformation : nouvelle passerelle dans le quartier de la Libération, aménagements autour de l'EHPAD de la Sapinière, école Jean Errard, église Saint-Jean, et poursuite des aménagements dans le quartier Saint-Jean. C'est une amélioration de la vie dans les quartiers, une redynamisation du centre-ville avec la création de logements et de bureaux pour amener de l'activité bénéfique pour nos commerçants. Un aménagement du quartier Saint-Jean sur lequel la minorité de gauche s'est opposée. Dommage que la redynamisation du centre-ville ne permette pas à chacun de dépasser des clivages politiques d'un autre temps et qui ne trouvent pas leur place dans la gestion d'une ville.

Les élus de la majorité

À la minorité

Les urgences sous surveillance

Au printemps dernier un mouvement organisé par des professionnels de santé a rassemblé entre 400 et 500 personnes sur le site de l'hôpital. En sauvant la 3^e ligne des urgences vouée à disparaître, ce mouvement a permis de préserver la qualité de l'offre de soins de nos urgences et donc celle de notre hôpital. Il en va de son attractivité et de la protection des habitants de notre territoire. Avec mon équipe, nous avons soutenu et relayé l'action de ce collectif ad hoc.

Une partie des représentants de ce mouvement siège aujourd'hui à la Commission Médicale d'Établissement et exprime toujours des réserves et des inquiétudes quant à l'avenir des urgences.

La ligne d'astreinte de chirurgie

Aujourd'hui la ligne d'astreinte de chirurgie de la Polyclinique du Parc est en sursis. Dans les colonnes de l'Est Républicain, le 6 Janvier dernier, le président d'une autre commission, celle des usagers de l'hôpital, s'est clairement exprimé à ce sujet, je cite : « Chaque fois qu'il y a eu ce genre de problème, on a abouti à une fermeture, comme

À la minorité

Voter contre le budget 2021, une évidence.

Un budget traduit une ambition pour la ville, répond aux besoins des habitants et enrayer les problèmes. Ce budget 2021 n'est rien de tout ça.

Des indicateurs en trompe l'œil

Avec moins de 15 000 habitants, Bar-le-Duc est victime d'une baisse démographique sur notre territoire. Ses recettes, la santé des commerces et des associations, l'offre de services publics sont directement dépendants du nombre d'habitants. C'est parce que les habitants sont pauvres que la ville reçoit une dotation de solidarité de la part de l'État qui augmente chaque année. Si le chômage n'est pas plus élevé qu'ailleurs, c'est parce que les jeunes ont quitté le territoire. Pas parce qu'il y a du travail !

Le remplacement de la passerelle à la Libération, la rénovation du parvis du théâtre, les travaux dans les écoles, la requalification à venir de la place Reggio et le nouveau marché couvert sont de lourds investissements liés à un manque d'entretien. Le nouvel Ehpad n'offrira pas de places supplémentaires aux personnes âgées. Le quartier Saint-Jean accueillera des services déjà présents sur la ville. Il n'y a rien de nouveau !

Des incohérences

Les experts conseillent de rénover les logements du centre-ville, la majorité municipale souhaite construire de nouveaux logements ; Les experts conseillent de faire vivre les quartiers, la majorité municipale souhaite fermer des écoles ; La majorité veut une éco-cité, mais elle fait couler toujours plus de béton ; La majorité veut défendre les commerces, mais n'a pas de politique fiscale pour alléger les charges des petits commerces.

Un budget inefficace

Au final, peu de choses donnent le sourire. Pas même les aides pour acheter des vélos électriques. Qui a les moyens de se les offrir ? Où les garer en sécurité en centre-ville ? Développons plutôt l'intermodalité vélo/bus pour encourager l'utilisation des transports en commun.

Notre ville est malade et ce budget ne constitue pas un traitement pour la guérir. Nous avons plus que jamais besoin d'une ville qui écoute ses habitants, qui les accompagne et qui, surtout, sert l'intérêt collectif.

Parce que le budget 2021 n'apporte aucune réponse aux enjeux de notre ville, nous avons voté contre.

Et vous, qu'en pensez-vous ? Continuez à nous écrire sur barleeduc2020@gmail.com.

Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche)

Benoît Dejaiffe, Pascale Camonin, Mathias Raulot, Atika Ben Saadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly

avec la maternité » et plus loin, il ajoute : « La maternité a fermé parce qu'il n'y avait plus de pédiatres (...). Ce n'est pas tant la réorganisation de la ligne d'astreinte qui nous inquiète mais l'effet boule de neige que ça pourrait entraîner ».

Nous n'avons pas accès aux informations en provenance du Conseil de Surveillance. Nous avons des informations partielles et parfois orientées. Elles ne nous permettent pas d'évaluer au plus juste les situations et leurs conséquences pour exercer pleinement notre rôle et devoir de représentants de l'intérêt des Barisiennes et Barisiens.

Soyons unis pour défendre nos urgences

Il est important que nous affichions une détermination forte et commune à l'image de ce que les barisiens attendent de nous, de ce que nous voulons et leur devons. À mon sens, c'est la meilleure façon pour que les autorités de santé mobilisent des moyens pour préserver notre offre de soin sur notre territoire.

Barisiennes, Barisiens n'hésitez à nous transmettre vos attentes, remarques et propositions :

✉ [Dynamisons Bar-le-Duc - dynamisonsbarleeduc@gmail.com](mailto:dynamisonsbarleeduc@gmail.com)

Pierre-Étienne Pichon, Nathalie Mathieu, Frédéric Verlant, Séverine Kubany

Pour la liste « Dynamisons Bar-le-Duc »